

RETOUR VOLONTAIRE EN 2021

Presque tous les migrants - qu'ils soient (ex-) demandeurs de protection internationale ou en séjour irrégulier - qui souhaitent retourner dans leur pays entrent en ligne de compte pour le retour volontaire. En Belgique, c'est Fedasil qui est l'instance responsable pour le retour volontaire. L'organisation pratique du voyage vers le pays d'origine est confiée à l'OIM (Organisation internationale pour les Migrations).

Le voyage de retour s'effectue en avion. Fedasil organise également des retours volontaires en bus vers plusieurs pays des Balkans. D'autres retours volontaires sont aussi organisés par l'Office des étrangers.

Plus d'info : www.retourvolontaire.be

Attention : compte tenu de la situation de pandémie de Covid 19, les retours sont plus difficiles à organiser pour certaines destinations.

En 2021, **1.965 personnes** sont retournées volontairement dans leur pays d'origine*.

1. Nombre de retours volontaires en 2021 (personnes)

	Fedasil	Office des étrangers	Total 2021
Janvier	137	0	137
Février	135	3	138
Mars	188	1	189
Avril	157	4	161
Mai	140	1	141
Juin	150	4	154
Juillet	226	2	228
Août	132	0	132
Septembre	188	2	190
Octobre	160	1	161
Novembre	116	4	120
Décembre	210	4	214
Total	1939	26	1965

Evolution du nombre de retours volontaires*

2021: 1.965

2020: 1.847

2019: 2.426

2018: 2.994

2017: 3.827

2. Principaux pays de destination en 2021

Pays	Nombre de personnes
Brésil	239
Ukraine	235
Salvador	222
Mongolie	166
Moldavie	120
Roumanie	69
Géorgie	60
Russie	53
Biélorussie	51
Irak	45
<i>Autres pays</i>	705
Total	1965

3. Profil des personnes en 2021

Catégorie	
Demandeurs d'asile	24%
Demandeurs d'asile déboutés	28%
Migrants en séjour irrégulier	48%
Total	100%

* Ce chiffre ne reprend pas les départs volontaires effectués dans le cadre de la convention Dublin vers les pays de l'UE où les migrants ont déjà demandé l'asile (et qui sont organisés par l'Office des étrangers).